

COMMUNE DE SEUIL D'ARGONNE

CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 07 2020

L'an deux mil vingt, le dix juillet, à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de Seuil d'Argonne étant assemblé à huis clos à la salle des fêtes de Triaucourt, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent LOMBART, Maire.

Etaient présents : V. Lombart, M.C George, M-C Michel, J. Pinet, M. Ganassali, G. Pirot, Y. Gallois, E. Schaeffer, C. Charton, M. Lionnet, R. Colin, G. Cordier, S. Gauthier, N. Bertin.

Absent : M. Lionnet

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code des communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, E. Schaeffer, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

Vote du budget 2020 du Lotissement Le Calvaire

Délibération N°20

Après présentation par Monsieur le Maire, le Conseil Municipal valide à l'unanimité, le BP 2020 du Lotissement le Calvaire comme suit :

Lotissement de LE CALVAIRE-SEUIL ARGONNE					
budget primitif 2020					
Trésorerie de BAR COLLECTIVITES					
section de fonctionnement					
dépenses			recettes		
article	libellé	propositions	article	libellé	propositions
011	charges à caractère général	1,91	70	produits des services	
6015	terrains		7015	ventes de terrains aménagés	A VOIR - 2,00
6045	études				
605	travaux		042	variations stocks	0,00
608	frais accessoires		71355	stocks en cours	
658	régul arrondis TVA	1,91	74	dotations et participations	0,00
042	variations stocks	51 629,74	774	subvention commune	A VOIR - 1,00
71355	stocks en cours annulation	51 629,74		Remboursement frais	
		20 715,81			0,00
002	déficit fonctionnement reporté	20 715,81			
023	virement section investissement		002	excédent de fonctionnement reporté	
total		72 347,46	total		0,00
section d'investissement					
dépenses			recettes		
article	libellé	propositions	article	libellé	propositions
168741	rembt avance remboursable	61 536,73	040/3555	stocks annulation	51 629,74
040/3555	stocks travaux en cours		001	excédent reporté	9 906,99
total		61 536,73	total		61 536,73

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2020

Délibération N°21

Monsieur le Maire explique que dans le cadre du remplissage de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020, il convient de voter les taux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 soit :

Taxe d'habitation : 9,74 %
Taxe foncière (bâti) : 6,21 %
Taxe foncière non bâti : 18,31 %
C.F.E : 10,31 %

Vote du budget 2020 de la commune

Délibération N°22

Monsieur le Maire présente le budget communal en fonctionnement, puis en investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le Budget Primitif 2020 avec les montants suivants :

- En fonctionnement : les dépenses et recettes s'équilibrent à **545 700,93 €** ;
- En investissement : un excédent de **45 608,86 €**.

Ventilation du compte 6232 « Fêtes et cérémonies »

Délibération N°23

Sur recommandations du Trésorier, Monsieur le Maire explique que pour les dépenses inscrites au compte 6232, il convient de prendre une délibération autorisant les dépenses se rapportant aux fêtes et cérémonies organisées en 2020 et fixant les principales caractéristiques de ces dépenses.

Pour 2020, les dépenses engagées et prévues concernent :

- La cérémonie des Vœux du Maire (vin d'honneur)
- Fête de l'étang
- La fête patronale de Senard (vin d'honneur)
- La fête des familles de Triaucourt (vin d'honneur et feu d'artifice)
- Animations Bibliothèque municipale
- La cérémonie du 11 novembre (achat d'une gerbe, vin d'honneur...)
- Repas des Aînés (repas à l'Auberge Au Bon Seuil)
- Marché de Noël
- Divers (frais de pavoisement, dépenses imprévues...)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte, à l'unanimité, la ventilation proposée supra.

Fixation du droit de place pour le Marché Campagnard

Délibération N°24

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du Marché Campagnard hebdomadaire, il avait été souhaité qu'une redevance d'accès soit mise en place. Cette redevance a été élargie au camion-pizzas présent à Triaucourt une semaine sur deux.

Pour la période 2020/2021, Monsieur le Maire propose de reconduire le montant du droit de place à savoir :

- Un droit de place de 75 euros pour les producteurs présents à l'année :
- Un droit de place de 40 euros pour les producteurs présents uniquement pendant la saison estivale ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, les propositions supra.

Subventions aux associations

Délibération N°25

Monsieur le Maire présente les demandes de subvention reçues des différentes associations pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à 8 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions de verser :

- 100 € pour Les Coucous ;
- 1000 € pour l'Argonne Club de Triaucourt (A.C.T.) ;
- 1000 € pour le Comité des Fêtes et de la Culture ;
- 400 € pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Seuil - Vaubecourt ;
- 100 € pour Au Plaisir des Aiguilles ;
- 600 € pour l'A.S.C.C Seuil

Bois – Travaux et vente

Délibération N°26

Afin d'assurer l'entretien et de veiller à la régénération de la forêt communale, Monsieur le Maire préconise des travaux sylvicoles, notamment dans les parcelles 2, 20 et 21. Les travaux envisagés concernent le cloisonnement et le dégagement manuel des régénérations naturelles.

Dans le cadre du programme d'actions pour l'année 2020, l'ONF a établi un devis, dont le montant s'élève à 6840 euros H.T.

En outre, la Commune a la possibilité de réaliser une vente de bois pour un montant de 7000 euros, répondant à nos attentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, d'engager les dépenses de travaux présentées et d'accepter la vente de bois au prix proposé.

Questions diverses

Drapeau du Centre de Secours

Monsieur le Maire rappelle que le Centre de secours de Seuil d'Argonne souhaite changer son drapeau et que le montant de ce remplacement s'élève à 1240 euros H.T soit 1488 euros T.T.C.

Le Centre de Secours a sollicité les différentes communes, afin qu'elles participent éventuellement au financement de cet achat.

Le Conseil Municipal accepte d'apporter une contribution financière, dont le montant sera arrêté dès lors que la somme des participations sera connue.

Travaux

Les travaux de la tranche 2 de la requalification du centre bourg - rue de Verdun sont quasiment terminés avec les interventions récentes d'ENEDIS et de CITÉOS sur les réseaux secs. En outre, l'entreprise SIGNAUX GIROD chargée du marquage au sol a commencé la réalisation des différents marquages.

Etang communal

Un point de situation a été réalisé quant à la régie de pêche.

Un semi-remorque de concassé a été commandé, afin d'assurer la remise en état du chemin communal. D'autres actions concernant l'étang seront réalisées ultérieurement.

Mise en place d'un service d'entraide et de lien social – Maxilien

Des représentants de La Maison de la Solidarité de Revigny sont venus en mairie, montrer le camping-car aménagé pour remplir la nouvelle mission d'entraide et de développement du lien social – Maxilien, diligentée par le Conseil Départemental. L'intervention de « Maxilien » est prévue chaque 3^{ème} mercredi du mois à compter de la rentrée. Le camping-car sera installé devant la mairie et l'accueil sera réalisé par 3 agents relevant de la Maison de la Solidarité de Revigny.

En septembre, les habitants recevront un tract avec les explications nécessaires.

Fête patronale de Senard

Si les conditions sanitaires liées au COVID-19 le permettent, comme chaque année à l'occasion du 15 août, un apéritif sera offert par la Municipalité aux habitants de Senard

Fête des Familles de Triaucourt

Comme pour la fête à Senard, la fête des Familles de Triaucourt sera maintenue, si les conditions sanitaires le permettent et si les autorisations préfectorales sont accordées.

Réunions commissions communales

Les commissions communales vont progressivement se réunir pour travailler sur différents projets. En conséquence, la prochaine réunion est programmée le 6 août 2020 à 20 h avec notamment pour problématique la sécurité routière.

Fin de la séance.

Mr LOMBART Vincent	Mme GEORGE Marie- Cécile	Mme MICHEL Marie- Claude	Mr PINET Julien
Mr GANASSALI Mario	Mr GALLOIS Yves	Mme CORDIER Géraldine	Mme LIONNET Marie
			Absente
Mr BERTIN Nicolas	Mme COLIN Régine	Mme GAUTHIER Sandrine	Mr PIROT Gérard
Mme CHARTON Christelle	Mr SCHAEFFER Enrico		